

Autorisation du propriétaire pour camping ou bivouac ACM

Modèle d'accord écrit entre propriétaire/gestionnaire et organisateur pour l'occupation temporaire d'un terrain.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
1.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Modèle d'accord pratique uniquement. Il ne vaut pas autorisation administrative et ne dispense pas de vérifier les interdictions ou prescriptions locales applicables au camping, au feu et au site.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Parties

Propriétaire / gestionnaire : nom, qualité, coordonnées

.....

Organisateur ACM : dénomination, représentant, coordonnées

.....

Terrain et période

Adresse / localisation précise

.....

Zone autorisée

.....

Dates et horaires d'occupation

.....
Effectif prévisionnel
Usage prévu

Conditions convenues

Accès à l'eau : modalités
Sanitaires : modalités
Accès véhicules / secours
Feux / cuisson : conditions ou interdiction
Déchets / remise en état
Équipements mis à disposition
Autres règles du site

Accord

Date

Nom et signature propriétaire / gestionnaire

.....

Nom et signature organisateur

.....

Observations / annexes

.....

Points de vigilance

Modèle d'accord pratique uniquement. Il ne vaut pas autorisation administrative et ne dispense pas de vérifier les interdictions ou prescriptions locales applicables au camping, au feu et au site.

Sources de vérification

• Ministère chargé de la Jeunesse - Législation et réglementation des accueils collectifs de mineurs

Cadre national des ACM - CASF

<https://www.jeunes.gouv.fr/legislation-et-reglementation-des-accueils-collectifs-de-mineurs-247>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.